

du 24/03/2023 du CSC L'Agora (19h00)

171 personnes (158 adhérents individuels et familles avec les procurations); 13 associations présentes ou représentées) ont participé à l'Assemblée Générale du Centre Socioculturel L'Agora, qui s'est tenue le vendredi 24 mars 2023, en présence des adjoints du Maire de Guilers, de Yannick Le Deun de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et de Monsieur Rocuet, commissaire aux comptes.

Un dossier a été distribué aux participants comprenant un condensé des activités et missions de L'Agora ainsi gu'un rapport financier 2022.

### 1) Rapport moral

La présidente, Françoise Stervinou, :

«Après deux années difficiles dues à la crise sanitaire, en 2022 nous avons retrouvé un fonctionnement normal . Les activités et les différentes animations ont repris, le nombre d'adhérents est revenu au niveau d'avant Covid. A la demande d'habitants, de nouvelles activités comme le yoga, la sophrologie et l'atelier d'écriture ont été mises en place à L'Agora.

Fin 2022, le bâtiment qui héberge le centre social a été baptisé « Espace Jean Mobian »du nom de l'ancien maire de Guilers initiateur avec son équipe municipale de la création d'un centre socioculturel à Guilers . Beaucoup de personnes nous ont interpellés pensant que L'Agora n'existait plus. Je vous rassure notre association s'appelle toujours « centre socioculturel L'Agora ».

En 2022, notre association a obtenu le renouvellement de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire. C'est un gage de qualité valable 5 ans qui s'appuie sur 4 socles : l'implication des mineurs, le principe de non discrimination, la transparence financière et l'égal accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes. L'attribution de cet agrément s'accompagne de la reconnaissance pour L'Agora des critères au titre du Tronc Commun d'Agrément à savoir :

Un objet d'intérêt général Un fonctionnement démocratique Une transparence de gestion Le respect du Contrat d'Engagement Républicain

Nous avons aussi obtenu la reconnaissance d'intérêt général qui autorise votre centre socioculturel à émettre des reçus fiscaux aux donateurs qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, leur permettant de bénéficier de réduction d'impôts. Pour le centre socioculturel, être reconnu d'intérêt général pourra faciliter et aider son développement, rendant le soutien financier plus attractif pour les éventuels donateurs.

Un autre fait marquant pour notre association en 2022, a été la reconduction de la convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Guilers et le centre socioculturel L'Agora .

Nous évoquons souvent les 3 maisons qui caractérisent les centres sociaux :

- la maison des services et des activités
- la maison des projets



du 24/03/2023 du CSC L'Agora (19h00)

#### - la maison de la citoyenneté

En 2022, nous avons animé ces 3 maisons par la mise en place d'activités, la réalisation d'actions collectives (sorties familiales, culturelles...) mais aussi, et peut être moins visible, des réflexions, des débats sur des sujets de société (transition écologique, les flux migratoires, la recherche médicale...), l'accompagnement et le soutien à d'autres associations, la gouvernance de notre association par les conseils d'administration, l'accueil de stagiaires, la participation à la vie fédérale.

Évidement tout cela ne serait pas possible sans vous, sans les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie. Nous estimons l'investissement des bénévoles en 2022 à 6000 heures soit 4 équivalents plein temps.

Dernièrement j'ai lu cette citation de Sherry Anderson , psychologue américaine « Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix ».

C'est notre richesse, notre force et c'est pourquoi nous avons voulu rendre hommage aux bénévoles de L'Agora en leur dédiant une exposition. Peu importe le temps donné, les petits ruisseaux font les grands fleuves. Au nom du conseil d'administration, je remercie tous les bénévoles et les intervenants aux différentes activités.

Mais cette vitalité n'est rendue possible que par notre équipe de salarié : Cathy, Edwige, Gaëlle, Laëtitia, Thibault. Un énorme merci pour votre travail, votre disponibilité, votre investissement ».

La présidente propose que le vote des rapports se fasse à mains levées sauf si une personne de l'assemblée s'y oppose. L'assemblée accepte que les votes se fassent à mains levées.

Vote : le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### 2) Rapport financier

Les comptes de L'Agora ont été présentés par Guy Bideau (trésorier) :

#### COMPTE DE RÉSULTAT

**Produits**: 242 571 €

38 405 €
178 273 €
10 075 €
15 818 €

Charges: 243 586 €

60 - Achats :	13 588 €
61 - Services extérieurs :	7 482 €
62- Autres services extérieurs :	32 953 €
63-64 - Charges du Personnel :	186 721 €
65-66-67-68- Ch Gest cour./excep. et dot :	2 843 €



du 24/03/2023 du CSC L'Agora (19h00)

il est proposé à l'assemblée d'imputer ce déficit de 2022 (- 1016 euros) aux fonds propres.

Vote : le compte Résultat est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Vote : l'imputation du déficit aux fonds propres de l'association est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

#### Rapports du Commissaire aux comptes

Monsieur Rocuet, commissaire aux comptes de l'association, donne lecture des rapports des comptes.

Sur le plan des comptes annuels, ils sont convenables, réguliers et sincères. Ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association.

<u>Contrat du Commissaire aux comptes</u>, de Ouest Conseils est arrivé à échéance. Il est renouvelé pour une durée de 6 ans.

Vote : le renouvellement du contrat du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

#### **BUDGET PRÉVISIONNEL 2023**

Le budget prévisionnel s'établit pour 2023 à 25 4050 € soit une hausse de 10464 € par rapport au réalisé 2022 .

#### **Produits:**

Les activités ont bien redémarré en septembre 2022 et nous comptons sur une même dynamique en 2023, soit une hausse de la participation des usagers.

Nous avons travaillé sur des actions d'autofinancement en 2023 (concert de musique et chants de marins) pour augmenter nos recettes annexes.

Les subventions Mairie et CD29 sont stables par rapport aux conventions signées. Les prestations CAF augmenteront et nous solliciterons certains partenaires pour des projets ponctuels (Fondation de France, Reapp projet parentalité...),

Le CSC L'Agora a été reconnu d'intérêt général, nous espérons des dons.

Les produits financiers et exceptionnels : 6800 € pour le remboursement de formation.

#### Charges:

Les montants des charges sont sensiblement identiques au réalisé 2022.

Certaines charges sont fixes (honoraires, téléphone, assistance logiciels, assurances, documentation, cotisation...)

Le poste le plus important : masse salariale : 80 % du budget , en hausse par rapport au réalisé 2022 : Augmentation de la valeur de point , augmentation d'heures. Embauche Animateurs de Yoga, atelier d'écritures, dessins enfants, 2 cours de couture.



du 24/03/2023 du CSC L'Agora (19h00)

Budget à l'équilibre : 254 050 €

Vote : Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par l'ensemble des personnes présentes et représentées.

### 3) Rapport d'activité

Les activités et les missions de L'Agora qui ont pues être menées, durant l'année 2022, ont été présentées sous forme d'un diaporama préparé par Edwige Crochon et Laëtitia Madeleine.

Anne Milon nous explique un peu plus le bilan de l'activité du centre socioculturel.

#### Quelques éléments significatifs en 2022

Association reconnue d'Intérêt Général en novembre 2022

Renouvellement pour 5 ans de l'agrément Jeunesse Éducation Populaire en décembre 2022 Constat global d'une reprise de l'activité des suites de la levée des contraintes sanitaires

7 accueils de stagiaires sur des durées allant de 2 semaines à 14 mois

#### Les adhérents:

807 adhérents (soit une hausse de 24 % par rapport à 2021): une augmentation qui s'explique par la reprise des activités et la proposition d'animations nouvelles (Yoga, Tai Chi, Sophrologie, Ateliers d'écriture, Atelier Maintenance Informatique)

674 âgés de 26 ans et + / 133 âgés de moins de 26 ans, A noter que la part des + de 60 ans représente 53 % des adhérents.

72 % sont des Guilériens / 28 % sont extérieurs (BMO et CCPI Iroise) Répartition Femmes / Hommes : 70 % - 30 %

#### Evolution et valorisation du bénévolat

2021 = 4679h / 2022 = 6689h

retour progressif de l'engagement bénévole au sein des activités, des animations après le coût d'arrêt de la crise sanitaire.

#### **Focus**

Cybercommune : fréquentation ponctuelle d'environ 510 passages (hausse de 39 % par rapport à 2021) / la Cybercommune est identifiée comme un lieu ressources pour les questions numériques ;

Ludothèque : 1000 passages à l'année sur les horaires d'ouvertures / 5 soirées jeux regroupant entre 12 et 50 personnes / ce lieu est identifié auprès de professionnels et des parents comme un lieu de socialisation et de rencontres autour du jeu ;

37,5 heures d'accueil au public du lundi au samedi.

#### Les orientations / perspectives 2023

Pour 2023, le centre socioculturel continuera de mettre en mouvement son projet social et restera à l'écoute des besoins, des envies des habitants et de l'évolution de la population sur Guilers.

Les principales perspectives pour 2023



du 24/03/2023 du CSC L'Agora (19h00)

Travailler sur le modèle économique et les moyens humains en terme de missions, volume et gestion: pour ce faire nous comptons faire appel à un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) afin d'accompagner l'association dans cette réflexion.

Maintenir l'existant et poursuivre le développement des actions familles en particulier sur les thématiques de la prévention, du répit parental, ludothèque, sorties familiales, animations ludiques et sportives, amorcer la réflexion d'un collectif parentalité sur le territoire.

Reconduire les actions socioculturelles menées en 2022 : les actions de solidarité, l'accessibilité, les actions sur la transition et l'éco-citoyenneté, les animations de découverte, les actions à destination des seniors.

Développer les animations hors les murs et initier de nouveaux projets Poursuivre et accentuer le travail de visibilité de la structure à l'externe et à l'interne Renforcer la coopération bénévoles / professionnels

Vote : le rapport d'activité est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

### 4) Renouvellement du conseil d'administration

Les membres sortants du conseil d'administration :

- Cinquième résolution: l'assemblée, constate que les mandats d'administrateurs, du collège associatif, des associations « Don Bosco » représentée par Guy Bideau ; « FNOM » représentée par Hervé Corduan et « Evel Treid » représentée par Joël Manac'h sont arrivés à leur terme. L'association « EMDG » représentée par Jean Ducournau est démissionnaire. L'association « APE Châteaubriand» change de représentant. Ce sera Mme Gwenaëlle Henaff qui la représentera. Les associations « Don Bosco », « FNOM » et « Evel treid » renouvellent leur candidature pour une période de trois années.

L'assemblée procède à l'élection d'une nouvelle candidature : EMDG représentée par Mr Benoît Le Vourch.

Vote : Cette résolution est adoptée à bulletins secrets par la majorité des 13 votants.

- Sixième résolution: l'assemblée, constate que les mandats d'administrateurs du collège individuel: Mmes Anne Brossard, Nicole Guenaf, Maryvonne Hay et Françoise Stervinou sont arrivées à leur terme. Mmes Anne Brossard, Nicole Guenaf, Maryvonne Hay décident de quitter le conseil d'administration tandis que Mme Françoise Stervinou souhaite renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois années.

L'assemblée procède à l'élection de 5 nouveaux candidats : Mme Virginie Bodenes, MM Didier Jasselin, Théo Glo, Jean Laurencin et Samuel Potel.

Vote : Cette résolution est adoptée à bulletins secrets par la majorité des 158 votants.

À l'issue du dépouillement, tous les candidats cités ci-dessus sont élus ou réélus.

### 5) Interventions des partenaires



du 24/03/2023 du CSC L'Agora (19h00)

#### Thierry COLAS (Adjoint au Maire)

L'Agora est bien portant. Il y a des points de vigilance mais le conseil d'administration est dynamique. L'adjoint au maire est optimiste grâce à la présence de jeunes gens de 20 ans qui veulent s'engager au conseil d'administration.

Thierry Colas remercie Françoise Stervinou pour ses mandats en tant que Présidente de l'association L'Agora : « c'est une femme de conviction qui a toujours du respect envers les autres. Elle est aussi représentante de la Fédération des centres sociaux de Bretagne».

#### Yannick LE DEUN (représentant de la Fédération des Centres Sociaux du Bretagne) :

Yannick Le Deun est impressionné par le diaporama et le rapport d'activité qu'il vient de voir et entendre. « Un Bravo à l'équipe, aux bénévoles et aux adhérents ». Françoise est vice-présidente du Finistère. La Fédération des Centres Sociaux de France est centenaire depuis l'an dernier (1922).

Josiane LE YONDRE (représentante de la Caisse d'Allocations Familiales) absente

La secrétaire,

la présidente,

P. Chevenet F. Stervinou